

L'ASIE DU SUD EN UN TRPTYQUE

Deux milliards d'habitants, soit environ 25 % de l'humanité. Sept pays. SAARC huit pays avec Afghanistan.

Triptyque : population, eau, frontières.

I POPULATION

Répartition par pays.

Évolution démographique depuis 1947. Conversions vers bouddhisme mais aussi islam.

Planification familiale.

En Inde, un milliard 200 millions d'hindous et 200 millions de musulmans.

En Asie du Sud, un milliard 250 millions d'hindous et 600 millions de musulmans.

État d'esprit des hindous.

Cachemire résume opposition entre hindous et musulmans. Véritable clash de civilisation, ce qui ne veut pas dire que l'Asie du Sud et en particulier l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh sont à feu et à sang.

En Inde, heurts hindous et musulmans. Laïcité à l'indienne. Religion à fleur de peau.

Sous-nationalismes : Nagas, Gorkhalis, ne mettant pas en danger l'unité du pays. La langue unit mais parfois divise (Telangana et Andhra Pradesh).

Migrations internes : Biharis, Assamais souvent mal perçus. Manque de cohésion nationale.

Identification numérique : aadhaar (base)

Influence des provinces dans la définition de la politique étrangère.

Disparité hommes-femmes qui modifie la société. On la retrouve au Pakistan.

Au Pakistan, quasi totalité de la population musulmane, 80 % de sunnites, 20 % de chiites. Primaute des Pendjabis.

Sous-nationalismes : pachtoun, baloutche.

Au Bangladesh, quasi totalité de la population musulmane mais minorités bouddhistes et animistes dans les Chittagong Hill Tracts.

Au Bhoutan, quasi totalité de la population bouddhiste mais minorité népalaise hindoue.

Migrations vers l'Inde : Tamouls sri lankais vers le Tamil Nadu, Bangladais musulmans vers l'Assam, Tibétains.

Migrations vers le Pakistan : Pachtouns afghans (3 millions)

Plus tard, peut-être migrations environnementales.

Diasporas indienne (35 millions, rapatriant 45 milliards de dollars), pakistanaise (10 millions, 10 milliards de dollars), bangladaise (9,5 millions, 15 milliards de dollars), népalaise (3 millions) et sri lankaise (3 millions).

Difficultés migratoires (Europe, États-Unis, pays du Golfe). Radicalisation.

Résumé : diversité ethnique et religieuse crée des problèmes mais aussi le simple nombre. Risques d'épidémies, de pandémies dans une surpopulation mal protégée donc vulnérable.

II EAU

Nombre population mais aussi niveau de vie en augmentation, industrialisation en progression, agriculture insuffisamment modernisée.

Rôle de la religion, hindous végétariens, musulmans non (900 millions en 2050 soit 400 au Pakistan, 300 en Inde et 200 au Bangladesh).

Sujet de préoccupation majeure, cf médias.

En Inde

Deux châteaux d'eau.

Mésentente entre les provinces.

Quelques exemples : dans le bassin de l'Indus > Ravi, Sutlej ; fleuves coulant vers l'ouest > Narmada, Periyar ; fleuves coulant vers l'est > Kaveri (manifestations monstres), Krishna, Godavari, Mahanadi ; bassin du Gange ; bassin du Brahmapoutre.

Gestion de l'eau : provinces mais intervention du pouvoir fédéral pour les cours d'eau partagés. Difficultés s'accroissent si appartenance à des partis politiques différents. Le pouvoir exécutif se montrant impuissant, le pouvoir judiciaire intervient ; création de tribunaux spéciaux aux jugements définitifs mais non appliqués, recours à la Cour suprême pourtant non prévus.

Projet de jonction des cours d'eau provoque de vives contestations. Opposition provinces du nord et du sud.

Au Pakistan

Un seul bassin, celui de l'Indus.

Pendjab (110 millions d'habitants) avec vaste réseau d'irrigation. Trois autres provinces se plaignent des avantages accordés au Pendjab (accord de 1991).

Différends entre provinces empêchent la construction de nouveaux barrages majeurs. Manque de décisions politiques et pénurie de fonds. Projets de Kalabagh et Basha-Diamer.

À Sri Lanka

Vallée de la Gal Oya, et de la Mahaveli Ganga, où s'opposent Cingalais et Tamous.

Différends et accords internationaux

Eau, pas à l'origine guerres indo-pakistanaises et sino-indienne mais entretiennent instabilité en tant que facteur aggravant.

Accord Inde-Pakistan sur l'Indus, conclu en 1960 sous l'égide de la Banque mondiale. Indus + Jhelum + Chenab = 80 % des eaux. Durée indéterminée. A fonctionné mais dissensions sont apparues. Craintes pakistanaises : maîtrise des débits et du temps par l'Inde. Représailles possibles par l'Inde. Utilisation par elle comme déversoirs de la Ravi, de la Sutlej et de la Beas. Instrument politique mais aussi de guerre.

En représailles après un attentat terroriste commis en mai 2025 dans la partie du Cachemire administré par l'Inde et attribué au Pakistan, l'Inde a suspendu l'application du traité. Mais la Banque mondiale considère dans sa déclaration du 27 juin 2025 qu'elle n'en a pas le droit, donnant ainsi raison au Pakistan. Elle poursuit l'examen des deux recours formulés par le Pakistan concernant l'aménagement de la Kishenganga et la construction du barrage Ratle sur le Chenab.

Accord doit être actualisé (prise en compte techniques modernes de construction de barrages, échange d'information en temps réel, rétrécissement des glaciers, nappes phréatiques).

Accord Inde-Bangladesh sur le Gange, 1996. Validité de 30 ans, soit jusqu'à fin 2026. Barrage de Farakka. Au total, 53 cours d'eau commun. Brahmapoutre, Meghna, Teesta. La détérioration des relations entre les deux pays, consécutive au changement de régime à Dacca en 2024 laisse présager que l'Inde ne prolongera pas l'accord ou bien imposera ses vues, au détriment du Bangladesh. Pour se prémunir d'actions inamicales de l'Inde, le Bangladesh a signé fin juin 2025 la Convention des Nations unies sur l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, conclue en 1997 et entrée en vigueur en 2014.

Accords Inde-Népal : affluents du Gange (contrôle inondations, hydroélectricité, navigation) dénoncés par le Népal, offres chinoises.

Accords Inde-Bhoutan : affluents du Brahmapoutre, réticences indiennes d'augmenter les prix à l'importation.

Différend entre l'Inde et la Chine concernant l'aménagement du Brahmapoutre (construction d'un énorme barrage en cours au Tibet). Craintes également du Bangladesh. Le seul accord hydraulique existant entre l'Inde et la Chine date de 2006 et ne concerne que la fourniture par la Chine d'informations sur le Brahmapoutre et la Sutlej, un affluent de l'Indus en cas de fortes crues. Cet accord n'a de plus pas toujours été respecté par la Chine.

Contraintes indiennes dans la conduite de négociations avec les pays voisins

Avec le Pakistan, exigences du Cachemire

Avec le Bangladesh, exigences des provinces indiennes en amont.

Avec la Chine, Arunachal Pradesh et Assam prônent la fermeté.

Navigation

En désuétude en Inde et au Pakistan mais projets.

Très utilisée au Bangladesh, pays aquatique.

Coupures humides

Difficilement franchissables, utilisation en cas de guerre.

III) FRONTIERES

Cours d'eau peuvent servir de frontières ; c'est le cas en Asie du Sud.

Très longues frontières, séparant parfois des populations ethniquement identiques et pratiquant la même religion. Artificielles.

Très diversifiées. Ce qui implique des forces militaires et paramilitaires non polyvalentes.

Inde est le seul pays à posséder des frontières terrestres (15 000 km) avec les autres pays de la région. Frontières maritimes (7 500 km) avec six pays.

Frontière Inde-Pakistan complexe. Cachemire. Clôtures. Sur frontière internationale, deux points de passage ; au Cachemire deux autres points de passage. Échanges peu importants.

Pas de possibilité de transit de l'Inde vers Afghanistan, Asie centrale et Iran. Chabahar offre une solution de contournement. Pas de possibilité de transit du Pakistan vers Népal, Bhoutan, Bangladesh.

Frontière Inde-Bangladesh. La plus longue (4 095 km). Clôtures. Deux points de passage + un troisième mineur. Possibilité de transit entre Kolkata et Agartala. Possibilité de transit limité entre Bangladesh et Népal/Bhoutan.

Échange d'enclaves en 2015.

Frontière Inde-Népal. Litige à l'ouest à propos cours d'eau frontalier avec implication de la Chine.

Frontière Inde-Bhoutan. Un point de passage.

Caractéristiques générales : frontières difficilement franchissables pour des raisons politiques, sauf Inde-Népal. Faible intégration régionale.

Frontière Inde-Chine. 3 500 km environ. Cachemire (Ladakh/Aksai Chin), Kalapani, Arunachal Pradesh (Tibet du Sud). Monastère bouddhiste de Tawang, ressources hydrauliques.

Chine peu pressée de régler le problème frontalier. Grignotages par incursions. Parfois accrochages, y compris au Bhoutan. Mesures de confiance adoptées en 1993 et 1996. Frontières très militarisées. Infrastructure côté chinois excellente, côté indien déficiente.

Frontière Pakistan-Chine. Près de 600 km au Cachemire (Gilgit-Baltistan). Accord de 1963. Route du Karakoram. Col de Khunjerab. Corridor économique.

Frontière Pakistan-Afghanistan. Longue de 2 500 km. Ligne Durand séparant tribus pachtounes non reconnue par l'Afghanistan. Clôtures en cours.

Frontière Pakistan-Iran. Baloutchistan iranien (Séistan) sunnite. Longue de 900 km. Non contestée.

Frontières maritimes. Aucun accord entre l'Inde et le Pakistan (arrestations de pêcheurs). Accord avec Bangladesh, Sri Lanka (mais arrestations de pêcheurs), détroit de Palk non navigable, Birmanie, Indonésie.

Aucune liaison maritime entre Inde et Pakistan. Liaison limitée entre Inde et Bangladesh.